

Swisscanto (LU) Bond Fund Sustainable Global Aggregate GT

Obligations | à capitalisation | Février 2025 - Communication à caractère promotionnel

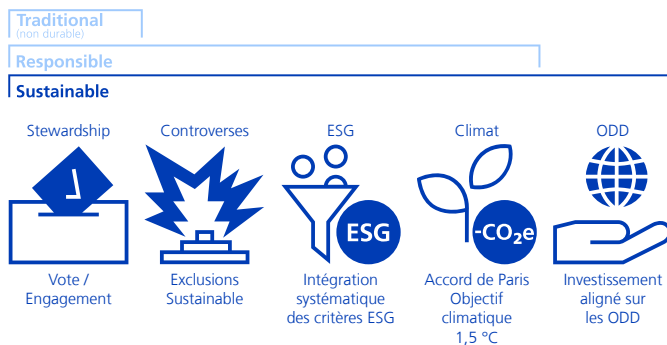
Description du fonds

Le fonds investit de manière dynamique sur le marché obligataire international dans des obligations d'Etat et d'entreprises qui répondent à des exigences environnementales et sociales strictes en matière de durabilité. Il évolue entre les monnaies de placement et adapte activement le risque de taux d'intérêt à l'environnement de marché actuel. Il met l'accent sur des emprunts de qualité Investment Grade. Il est possible d'investir ponctuellement dans des emprunts moins bien notés, des débiteurs de pays émergents et des emprunts convertibles.

Au 29 septembre 2023, l'approche de la durabilité du fonds a été adaptée de Responsable à Sustainable.

Gamme de produits et application des approches de durabilité

Lors de la sélection des placements, les gammes de produits et approches illustrées ci-après et décrites dans les « Explications sur les gammes de produits et les approches de durabilité » sont appliquées.



Remarque:

- Les gammes de produits et les approches représentées en couleur plus claire ne s'appliquent pas aux actifs en question.
- Des exclusions basées sur SVVK-ASIR sont appliquées dans les trois lignes de produits (Traditional (non durable), Responsible et Sustainable).

Swisscanto Sustainability Rating

haut **A** B C D E F G bas

Profil/Adéquation

Ce produit convient aux investisseurs qui

- disposent au moins d'un horizon de placement à moyen terme.
- souhaitent couvrir toutes les possibilités de placement du marché obligataire international avec une solution.
- souhaitent déléguer l'adaptation active des risques de taux et de crédit à un spécialiste.
- disposent de la tolérance requise aux risques de change, de taux et de crédit de la catégorie d'actifs.

Indicateur de risque

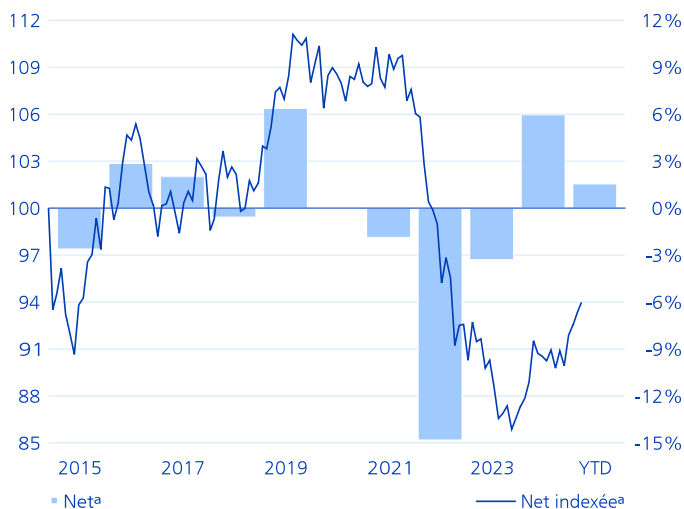
bas 1 2 3 4 5 6 7 haut

Données relatives au fonds

| | |
|---|--|
| NAV par part (28.02.2025) | CHF 102.51 |
| VNI max. sur 52 sem. (28.02.2025) | CHF 102.51 |
| VNI min. sur 52 sem. (06.08.2024) | CHF 97.46 |
| Domicile du fonds | Luxembourg |
| Monnaie de référence classe | CHF |
| Monnaie du fonds | CHF |
| Clôture exercice annuel | 31.01. |
| N° de valeur | 20857891 |
| ISIN-No | LU0899938731 |
| Bloomberg | SWCBINX LX |
| Date de lanc. de la cat. de parts | 04.10.2013 |
| Date de lancement du fonds | 13.10.1997 |
| Première mesure de la performance | 01.11.2013 |
| Changement de stratégie | 29.09.2023 |
| Changement de la politique de développement durable | 29.09.2023 |
| Taille de la classe (en Mio) | CHF 0.60 |
| Actif net du fonds (en Mio) | CHF 36.07 |
| Parts en circulation | 5'816.000 |
| Benchmark | Bloomberg Global Aggregate Index |
| SFDR | Article 9 |
| Comm. forfait. de gest. (fl. fee) p.a. | 0.38% |
| Total Expense Ratio p.a. | 0.39% |
| Swinging Single Pricing | Oui |
| Société de gestion | Swisscanto Asset Management International S.A., Luxembourg |
| Gestion de portefeuille | Zürcher Kantonalbank |
| Banque dépositaire | CACEIS BANK SA |

Performance

Performance indexée et performance en %¹



Evolution de valeur indexée (échelle de gauche). Evolution de valeur en pourcentage par an (échelle de droite).

Performance en %²

| Depuis | Net ^a | Brut ^b | Benchmark |
|-------------|------------------|-------------------|-----------|
| 1 mois | 0.67 | 0.70 | 0.78 |
| 3 mois | 2.30 | 2.39 | 2.23 |
| 1 an | 5.72 | 6.14 | 5.52 |
| 3 ans p.a. | -2.96 | -2.58 | -3.37 |
| 5 ans p.a. | -3.16 | -2.78 | -3.32 |
| 10 ans p.a. | -0.06 | 0.33 | -0.09 |

Performance annuelle en %^{1,2}

| Année | Net ^a | Brut ^b | Benchmark |
|-------|------------------|-------------------|-----------|
| YTD | 1.54 | 1.61 | 1.56 |
| 2024 | 5.96 | 6.38 | 5.86 |
| 2023 | -3.30 | -2.92 | -3.83 |
| 2022 | -14.81 | -14.48 | -14.96 |
| 2021 | -1.87 | -1.48 | -1.77 |
| 2020 | -0.01 | 0.38 | -0.32 |
| 2019 | 6.36 | 6.78 | 4.95 |
| 2018 | -0.57 | -0.19 | -0.05 |
| 2017 | 2.00 | 2.40 | 2.44 |
| 2016 | 2.85 | 3.23 | 3.12 |
| 2015 | -2.61 | -2.26 | -1.89 |

Chiffres relatifs au risque annualisés/réalisés

| | 1a | 3a | 5a |
|----------------------|-------|-------|-------|
| Volatilité fonds | 4.43% | 5.95% | 5.62% |
| Volatilité benchmark | 4.33% | 5.83% | 5.35% |
| Beta | 1.02 | 1.01 | 1.04 |
| Sharpe Ratio | 0.97 | -0.66 | -0.62 |
| Jensen's Alpha | 0.11% | 0.48% | 0.29% |
| Information Ratio | 0.53 | 0.60 | 0.17 |

Données de portefeuille

| | Fonds | BM |
|---------------------------------------|-------|--------|
| Nombre de positions | 388 | 26'780 |
| Duration modifiée | 6.60 | 6.67 |
| Rendement (sans couverture de change) | 3.66% | 3.52% |
| Durée résiduelle en années | 8.17 | 8.59 |
| Coupon moyen | 3.71% | 2.92% |
| Qualité de crédit moyenne | A | AA- |
| Nombre de placements directs | 176 | n.a. |
| Liquidité disponible | 3.57% | n.a. |

¹ Année/période: Depuis la première mesure de la performance ou sur les 5 ou 10 dernières années/périodes au plus.

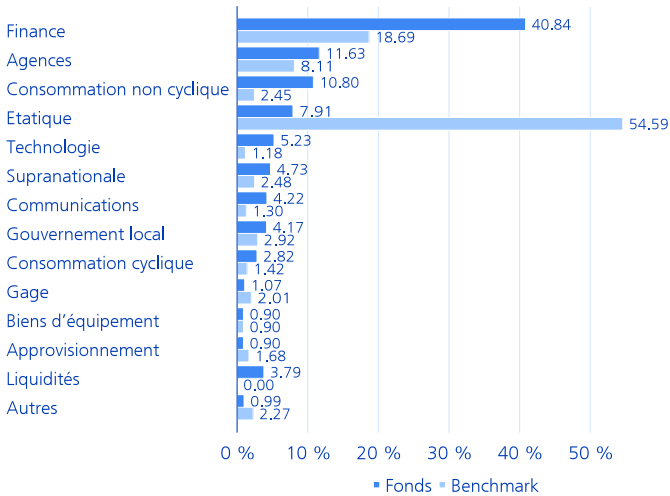
² Les petits écarts peuvent apparaître en raison des arrondis.

^a L'accroissement de valeur net indiqué s'entend après déduction de toutes les commissions de fonds régulières. Tous les coûts éventuels qui en découlent, et qui peuvent être directement prélevés sur la fortune du fonds, sont publiés dans le prospectus de vente du fonds.

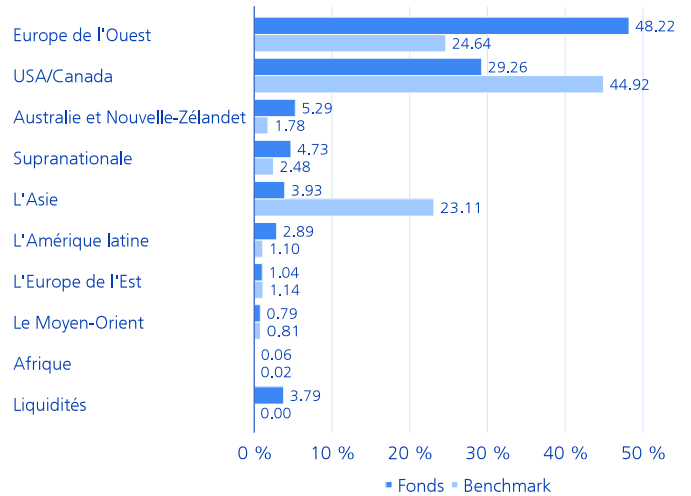
^b L'accroissement de valeur brut indiqué représente l'évolution avant déduction de toutes les commissions de fonds régulières.

Breakdowns

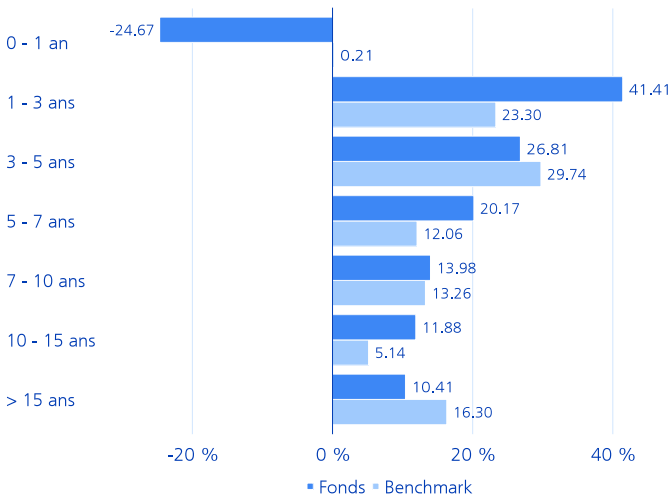
Allocation par secteur en %



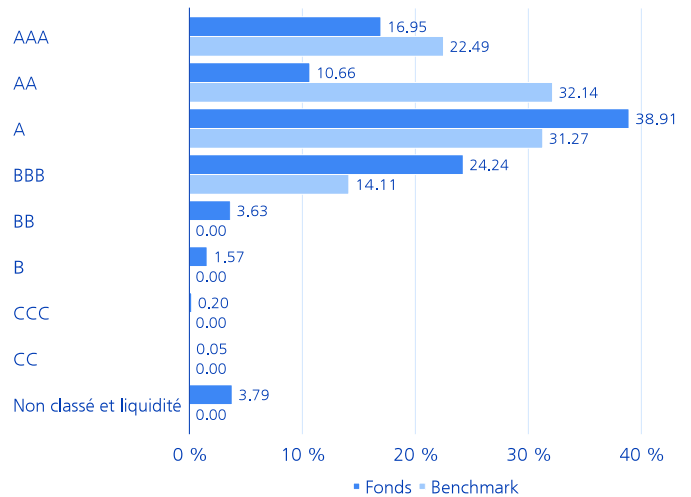
Allocation par régions en %



Répartition de la durée résiduelle en %



Allocation par solvabilité en %



Les valeurs d'exposition au risque reflètent l'analyse économique. C'est pourquoi des valeurs négatives ne résultent pas forcément de positions courtes effectives mais peuvent apparaître en fonction de la méthode de calcul utilisée (par exemple, dérivés ou différences de dates de valeur).

Les petits écarts peuvent apparaître en raison des arrondis.

Les petits écarts peuvent apparaître en raison des arrondis.

Principaux débiteurs en %

| | Fonds | BM |
|--------------------------------|-------|------|
| Kreditanstalt für Wiederaufbau | 6.81 | 0.51 |
| Barclays PLC | 3.94 | 0.11 |
| BNP Paribas SA | 2.23 | 0.13 |
| ING Groep NV | 2.11 | 0.10 |
| Bank of Montreal | 1.77 | 0.06 |
| HSBC Holdings PLC | 1.77 | 0.18 |
| Asian Development Bank | 1.73 | 0.15 |
| Swedbank AB | 1.66 | 0.06 |
| Citigroup Inc | 1.59 | 0.19 |
| République d'Italie | 1.48 | 2.64 |

Allocation des chiffre d'affaires aux ODD en %

| | Fonds |
|---|-------|
| SDG 1: Pas de pauvreté | 1.75 |
| SDG 2: Faim zéro | 0.34 |
| SDG 3: Bonne santé et bien-être | 7.79 |
| SDG 4: Éducation de qualité | 0.29 |
| SDG 5: Égalité entre les sexes | 0.10 |
| SDG 6: Eau propre et assainissement | 0.98 |
| SDG 7: Énergie propre et d'un cout abordable | 7.79 |
| SDG 8: Travail décent et croissance économique | 5.56 |
| SDG 9: Industrie, innovation et infrastructure | 5.50 |
| SDG 11: Villes et communautés durables | 4.94 |
| SDG 12: Consommation et production responsables | 0.65 |
| SDG 14: Vie aquatique | 0.82 |
| SDG 15: Vie terrestre | 0.51 |
| SDG 17: Partenariats pour la réalisations des objectifs | 1.16 |

Explications sur les gammes de produits et les approches de durabilité

Gammes de produits

L'offre de produits durables comprend deux gammes de produits dans lesquelles sont appliquées différentes approches de durabilité. La gamme de produits « Responsable » comprend toujours l'application de critères d'exclusion, l'analyse ESG systématique comme partie intégrante du processus de placement, ainsi qu'une réduction de l'intensité en CO₂e des placements. Outre les approches susmentionnées, la gamme de produits « Sustainable » comprend l'application d'exclusions encore plus étendues et investit également dans des leader ODD ou des leader ESG (Sustainable Purpose). Les exclusions basées sur SVVK-ASIR s'appliquent à toutes les lignes de produits (y compris aux actifs non gérés durablement). Celles-ci comprennent principalement des fabricants d'armes prohibées et peuvent inclure des entreprises ainsi que des Etats.

Stewardship - Vote / Engagement



En tant qu'actionnaire, nous nous engageons activement dans un dialogue continu avec les directions des entreprises. Ce dialogue s'inscrit dans le cadre des directives d'engagement de la gestion des actifs de la Zürcher Kantonalbank. Les entreprises sont notamment tenues de formuler des objectifs ambitieux de réduction des gaz à effet de serre, de les mettre en oeuvre de manière cohérente et d'en rendre compte de manière transparente. Nos activités et nos directives d'engagement sont publiés sur <https://www.zkb.ch/fr/accueil/asset-management/durabilite/investment-stewardship.html>. Nos directives de vote se fondent sur les principes suisses et internationaux de gouvernance d'entreprise ainsi que sur les Principes pour l'investissement responsable des Nations unies (UN PRI). Le seuil pour l'exercice des droits de vote sur nos marchés de vote étrangers est de 2 millions de CHF par position d'actions. Pour les actions suisses, nous votons de manière systématique. Notre comportement de vote est consultable à l'adresse suivante : <https://swisscanto.com/voting>

Controverses - Exclusions Sustainable



L'application de critères d'exclusion étendus est une partie intégrante de l'approche "Sustainable" de la gestionnaire d'actifs. En plus des exclusions prévues par SVVK-ASIR, excluons les entreprises actives dans l'extraction d'uranium sont exclues, de gaz naturel* ou de pétrole*, l'exploitation de centrales à énergie fossile (> 5% du chiffre d'affaires), l'extraction de charbon (hors production de métaux)*, les réserves de charbon*, la construction de réacteurs nucléaires*, la fabrication d'armes et de munitions, la fabrication d'équipements militaires ou la construction de véhicules automobiles* (sauf exceptions justifiées) et d'avions*, les compagnies aériennes* et de croisière*, l'exploitation d'installations nucléaires*, le génie génétique (dissémination d'OGM* et médecine humaine), la pêche*, la pisciculture* et la sylviculture* non durables, l'élevage de masse, la fabrication de tabac et d'articles pour fumeurs, la production d'alcool (> 5% du chiffre d'affaires) ou encore la création de contenus pornographiques, les jeux de hasard (> 5% du chiffre d'affaires) et l'exploitation des enfants, ou ayant commis des infractions au Pacte mondial des Nations unies. Des critères d'exclusion étendus - outre les exclusions possibles sur la base de SVVK-ASIR - sont également appliqués au niveau des Etats. Les emprunts d'Etat exclus concernent les Etats qui présentent un faible degré de démocratie et de liberté (classés « not free » dans les rapports annuels « Freedom in the World » publiés par Freedom House Washington, DC) ou un degré de corruption élevé (score CPI < 35 selon l'indice de perception de la corruption ou le « Corruption Perceptions Index ; CPI » de Transparency International), qui appliquent la peine de mort, qui développent leur part d'énergie nucléaire (part totale > 50%)* dans leur mix énergétique, dont le budget militaire est important (> 4% du PIB) et qui n'ont pas ratifié l'Accord de Paris sur le climat*, le traité de non-prolifération des armes nucléaires (NPT) et/ou l'Accord sur la biodiversité (CBD)*. Lors de l'établissement de la liste d'exclusion, des dimensions de risque socio-économiques telles que le blanchiment d'argent et la corruption sont également prises en compte. *Hors obligations Green et Sustainability

ESG - Intégration systématique des critères ESG



L'analyse systématique des critères ESG fait partie intégrante du processus de placement actif et a pour but d'identifier très tôt les risques, mais aussi les opportunités découlant des tendances ESG. Les critères ESG viennent compléter l'analyse financière pure et permettent d'aboutir à des décisions de placement avisées.

Climat - Accord de Paris Objectif climatique 1,5 °C



Conformément à l'Accord de Paris sur le climat, l'activité d'investissement du portefeuille est axée sur une réduction de l'intensité CO₂e des placements d'au moins 7,5% par an. L'objectif de la stratégie de placement est basé sur l'intensité en CO₂e de l'univers de placement fin 2019.

ODD - Investissement aligné sur les ODD



Cette approche mise sur les rendements grâce à des investissements dans des entreprises et des États à utilité sociale (leaders des ODD). Les leaders des ODD utilisent leur puissance d'investissement pour créer des produits et services respectueux de l'environnement et socialement responsables. Ce faisant, ils contribuent à la réalisation d'un ou plusieurs des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD de l'ONU). A des fins de diversification, il est également possible d'investir dans des titres considérés comme supérieurs à la moyenne pour ce qui est des critères ESG au moyen d'une approche « best in class » (leaders ESG).

Remarque:

- Les gammes de produits et les approches représentées en couleur plus claire ne s'appliquent pas aux actifs en question.

- Des exclusions basées sur SVVK-ASIR sont appliquées dans les trois lignes de produits (Traditional (non durable), Responsable et Sustainable).

Informations complémentaires

Des explications supplémentaires, complémentaires spécifiques aux produits concernant les approches de durabilité appliquées se trouvent dans les documents juridiques déterminants sur products.swisscanto.com.

Approches de durabilité

Les approches de durabilité s'appliquent à tous les actifs ou à une partie substantielle des actifs. Vous trouverez des informations détaillées à ce sujet dans le prospectus, le contrat de fonds ou les directives d'investissement.

CO₂e

Les équivalents CO₂ (CO₂e) sont une unité permettant d'uniformiser l'effet climatique des gaz à effet de serre que sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le gaz hilarant (N₂O) et les gaz à effet de serre fluorés (CFC). Tous ces gaz ont une durée de séjour différente dans l'atmosphère et ne contribuent à l'effet de serre dans la même mesure.

ESG

Le sigle ESG représente les aspects environnementaux (E), sociaux (S) et de gouvernement d'entreprise (G).

SVVK-ASIR

L'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR) est un regroupement d'investisseurs institutionnels créé en 2015. L'association fournit des services à ses membres afin qu'ils puissent orienter leurs décisions de placement sur l'environnement, la société et l'économie.

Swisscanto Sustainability Rating

Le Swisscanto Sustainability Rating fournit des informations sur le degré de durabilité actuel du portefeuille. Il est calculé à partir des valeurs des fortunes collectives et des titres individuels contenus dans le portefeuille et réparti en sept catégories de durabilité, allant de A (niveau le plus élevé) à G (niveau le plus bas). Pour calculer le rating, nous évaluons les entreprises et les Etats de manière dédiée sur les 4 piliers de notre recherche en durabilité : secteurs d'activité controversés (Controversy), gestion d'entreprise durable (ESG), émissions de gaz à effet de serre (Climate) et impact des produits sur l'environnement et la société (Sustainable Purpose). Le classement de durabilité de Swisscanto est recalculé une fois par trimestre.

MSCI® ESG

Bien que les fournisseurs de données de la Zürcher Kantonalbank, notamment MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les « Parties ESG »), obtiennent des informations (les « Informations ») auprès de sources qu'ils considèrent comme fiables, aucune des Parties ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des données contenues dans le présent document, et ces Parties rejettent expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris concernant la valeur marchande et la pertinence pour un usage particulier. Les Informations sont destinées exclusivement à un usage interne et ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit, ni servir de base ou de composante pour quelque instrument financier, produit ou indice financier que ce soit. De plus, aucune des Informations ne peut être utilisée en soi pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou à quel moment les acheter ou les vendre. Aucune des Parties ESG ne saurait être tenue responsable des erreurs ou omissions liées aux données contenues dans le présent document, ni des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris la perte de bénéfices), même si elles avaient été avisées de la possibilité de tels préjudices.

Commentaire sur le fonds

Investisseurs visés - Désignation

Clients GF ou investisseurs institutionnels dotés d'un contrat avec des partenaires de coopération

Investisseurs visés - Description

La tranche G est uniquement proposée aux investisseurs institutionnels et aux clients de la gestion de fortune. La condition pour les investisseurs institutionnels est d'avoir conclu au préalable un contrat standard de placement avec leur intermédiaire financier. Ce même intermédiaire financier doit par ailleurs avoir conclu un contrat de coopération avec Swisscanto Direction de Fonds SA. La deuxième lettre «T» précise que la tranche réinvestit ses dividendes (à thésaurisation). Une commission forfaitaire de gestion est débitée.

Commission forfaitaire de gestion (CFG)

La CFG sert à rémunérer l'administration et la direction du fonds, l'Asset Management et, quand elle est rémunérée, la distribution du fonds ainsi que la banque dépositaire pour les services fournis.

Total Expense Ratio (TER)

Le TER représente les commissions imputées en continu à la fortune du fonds (charges d'exploitation) et s'exprime sous forme d'un pourcentage de la fortune du fonds. Le montant indiqué correspond au TER du dernier exercice écoulé et ne garantit pas un montant semblable à l'avenir.

Swinging Single Pricing (SSP)

Correction situationnelle à la hausse ou à la baisse de la valeur d'inventaire retenue pour le calcul du prix d'émission et de rachat selon que les émissions de parts ou les rachats l'emportent, le facteur (swing) de la correction s'orientant sur le montant des frais encourus par le fonds de placement lors de l'ajustement du portefeuille aux flux entrants ou sortants (neutralise les frais encourus par le fonds lors de l'ajustement des actifs aux flux entrants et sortants). L'évolution de valeur indiquée (brute/nette) peut comprendre un rajustement du swing pricing.

Benchmark de référence

Il s'agit ici uniquement d'un benchmark de référence. La performance du fonds ne dépend aucunement du benchmark, en particulier en ce qui concerne la composition du portefeuille.

Conditions de licence des fournisseurs de données externes

« BLOOMBERG® » et les indices Bloomberg énumérés dans le présent document (les « Indices ») sont des marques de service de Bloomberg Finance L.P. et de ses sociétés affiliées, y compris Bloomberg Index Services Limited (« BISL »), l'administrateur des indices (collectivement désignés par « Bloomberg »), et ont fait l'objet d'une licence d'utilisation à certaines fins par leur distributeur (le « Détenteur de la licence »). La société Bloomberg n'est pas affiliée au Titulaire de licence, et n'approuve pas, ne cautionne pas, n'examine pas et ne recommande pas les produits financiers mentionnés dans le présent document (les « Produits »). Bloomberg ne garantit pas l'actualité, l'exactitude, ni l'exhaustivité des données ou informations relatives aux Produits.

Explication des risques généraux

Les placements comportent des risques, notamment de fluctuation de valeur et de rendement. Les placements en monnaies étrangères sont soumis aux fluctuations de change. Les risques de contrepartie et de contrepartie représentent également des risques importants. Nous vous renvoyons à la description détaillée des différents risques mentionnés dans le prospectus de vente.

Indicateur de risque

Les données historiques utilisées pour calculer la catégorie de risque et de rendement ne sont pas suffisamment fiables pour permettre de déduire le profil de risque futur. La catégorie de risque et de rendement indiquée peut très bien être soumise à des modifications. La catégorie de risque la plus faible ne peut être assimilée à un placement sans risque. Il n'y a ni garantie sur le capital ni protection du capital. Le risque de perte de capital est supporté par l'investisseur.

Contributions ODD des chiffres d'affaires

Chiffre d'affaires (en %) des émetteurs du portefeuille qui contribuent positivement à la réalisation d'un ou plusieurs des 17 objectifs de développement des Nations Unies (ODD), pondéré par l'allocation du portefeuille. Si le produit ou le service d'un émetteur contribue à plus d'un objectif, le chiffre d'affaires est réparti en conséquence.

Allocations du portefeuille

Toutes les allocations se réfèrent aux capitaux investis du fonds ajustés à 100%. Les petits écarts des différences peuvent apparaître en raison des arrondis. La pondération du marché monétaire peut comprendre l'exposition synthétique de la stratégie de couverture des actions.

Volatilité

La volatilité est une mesure statistique du risque qui indique à quel point les rendements absolus d'un placement ou d'un portefeuille fluctuent en moyenne par an autour de leur valeur moyenne.

Beta

Indique la marge de fluctuation relative d'un titre par rapport au marché global. Elle mesure la sensibilité du titre par rapport à ses variations de cours vis-à-vis du marché global. Si la valeur est comprise entre 0 et 1, la variation de cours est plus faible que celle du marché. Si le bêta est supérieur à 1, la variation de cours du titre est en moyenne supérieure à celle du marché. Si elle est inférieure à 0, cela décrit une performance du cours du titre contraire à celle du marché. A 0, on ne peut identifier aucune dépendance.

Sharpe Ratio

Le ratio de Sharpe est une mesure de la performance qui indique le rendement excédentaire corrigé du risque (différence entre le rendement du portefeuille et le rendement sans risque) par rapport au risque de placement encouru (volatilité).

Jensen's Alpha

L'alpha de Jensen mesure le rendement supplémentaire qui est obtenu par rapport à un placement passif comparable (c'est-à-dire un placement avec un risque de marché ou bêta identique). L'alpha de Jensen sert à évaluer la performance d'un Portfolio Manager. Il se distingue du rendement relatif (rendement excédentaire) qui n'est pas corrigé du risque.

Information Ratio

Le ratio d'information montre le rapport entre la sous-performance ou la surperformance et l'erreur de suivi. Il indique combien de rendement supplémentaire ou de baisse du rendement a été généré par unité de risque actif encouru ou dans quelle mesure le risque actif a été payé grâce à un rendement plus élevé.

Duration modifiée

La duration modifiée indique le pourcentage de changement du cours d'une obligation si le niveau des taux d'intérêt du marché change d'un point de pourcentage.

Durée résiduelle en années

La durée d'un papier monétaire ou d'une obligation est calculée sur la base de la première date de remboursement possible. La durée résiduelle moyenne d'un fonds de placement résulte de la moyenne pondérée des échéances des différents titres entre la date d'évaluation et le remboursement.

Efficace Liquidités

Sous Liquidités, nous indiquons la liquidité effective de tous les comptes bancaires en %. Les liquidités en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie du fonds et additionnées.

Investissement direct

Sous Nombre de placements directs (placements détenus directement), nous indiquons la somme de tous les placements individuels sans les positions individuelles des fonds cibles Swisscanto.

Rendement (sans couverture de change)

Le rendement désigne le rendement du portefeuille pondéré en fonction de la durée en monnaie locale. Les éventuelles couvertures de change ne sont pas prises en compte.

Coupon moyen

Afin de calculer le coupon moyen, les coupons sont pondérés du volume en circulation d'obligations investies.

SFDR

Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concernant les obligations d'information liées à la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Certification ISO

L'Asset Management de la Zürcher Kantonalbank possède la certification ISO 9001. La marque de garantie ISO 9001 certifie que les ayants droit possèdent un système de gestion remplissant les exigences d'un modèle normatif reconnu et certifié/évalué avec succès par l'Association Suisse pour Systèmes de qualité et de Management (SQS).

Mentions juridiques

Le présent document est destiné à des fins informatives et publicitaires. Il est destiné à la distribution en Suisse et ne s'adresse pas aux investisseurs d'autres pays. Il ne constitue pas une offre ou une recommandation d'achat, de détention ou de vente d'instruments financiers ou de fourniture de prestations, et ne constitue pas non plus la base d'un contrat ou d'une obligation de quelque nature que ce soit.

Le présent document n'est pas un prospectus ni une feuille d'information de base. Les produits et services décrits dans le présent document ne sont pas disponibles pour les US Persons conformément aux réglementations applicables. Le présent document contient des informations générales et ne tient pas compte des objectifs de placement personnels, de la situation financière ou des besoins particuliers d'une personne précise. Il convient de vérifier soigneusement la compatibilité des informations avec la situation personnelle avant de prendre une décision d'investissement. Pour l'évaluation des conséquences juridiques, réglementaires, fiscales et autres, il est recommandé de se faire conseiller par des spécialistes.

Le document a été établi par la Zürcher Kantonalbank avec la diligence d'usage en affaires et peut contenir des informations provenant de sources tierces soigneusement sélectionnées. La Zürcher Kantonalbank ne garantit ni l'exactitude ni l'exhaustivité des informations contenues dans ce document et décline toute responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation du document ou des informations qu'il contient.

Il est précisé que les éventuelles informations relatives à la performance historique ne constituent pas un indicateur de la performance actuelle ou future, et que les éventuelles données de performance indiquées lors de l'émission ou du rachat de parts de fonds peuvent ne pas tenir compte des commissions et frais prélevés.

En ce qui concerne les informations sur la durabilité, il convient de noter qu'il n'existe pas de cadre généralement accepté ni de liste universellement applicable de facteurs à prendre en compte pour garantir la durabilité des investissements en Suisse.

Les informations sur les aspects liés à la durabilité conformément au règlement de divulgation (UE) 2019/2088 pour les fonds Swisscanto selon le droit luxembourgeois sont disponibles sur le site Internet suivant : <https://www.swisscanto.com/int/fr/legal/sustainability-disclosures.html>.

Les seules sources d'information faisant foi pour l'acquisition de parts de fonds Swisscanto sont les documents actuels sur les fonds (p. ex. conditions contractuelles, prospectus de vente, feuilles d'informations de base ainsi que rapports de gestion), qui peuvent être obtenus sur www.swisscanto.com, auprès de Swisscanto Direction de Fonds SA, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich, (qui représente également les fonds Swisscanto luxembourgeois), ou dans toutes les agences de la Zürcher Kantonalbank. L'agent payeur en Suisse pour les fonds Swisscanto luxembourgeois est la Zürcher Kantonalbank, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich. Ce document n'a pas été élaboré par le département «Analyse financière» au sens des «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» publiées par l'Association suisse des banquiers et, en conséquence, n'est pas soumis à ces directives.

© 2025 Zürcher Kantonalbank. Tous droits réservés.